



Sainte-Cécile-de-Milton

Résultats des sondages concernant l'installation de mesures sécuritaires dans les rues de Sainte-Cécile.

En août, la Municipalité a envoyé un sondage aux citoyens des rues Rose-Marie, Ménard, ainsi que Boulais et Touchette pour connaître leur choix sur les moyens à prendre pour la sécurité routière de ces rues.

Résultats :

Rues Rose-Marie et Ménard : Nous avons reçu 24 réponses sur 34. Une majorité a voté pour ne pas avoir d'installations.

10 Installation de ralentisseurs permanents (dos d'âne) sur les rues Rose-Marie et Ménard

14 Je ne souhaite aucune installation

Rues Boulais et Touchette : Nous avons reçu 11 réponses sur 23. Le conseil a pris connaissance des différentes réponses. Les élus ont décidé de ne pas installer d'arrêts sur la rue Boulais à l'intersection de la rue Touchette compte tenu du résultat du sondage. En ce qui concerne les autres éléments de sécurité, il est convenu de maintenir les ralentisseurs temporaires jusqu'à l'automne. Les éléments de sécurité permanents seront étudiés dans le cadre du budget 2021.

0 Installation de deux arrêts à l'intersection de la rue Boulais et Touchette

5 Installation de ralentisseurs permanents (dos d'âne) sur la rue Boulais

1 Installation de deux arrêts et de ralentisseurs permanents (dos d'âne)

5 Je ne souhaite aucune installation

N.B. Lorsque les sondages ont été envoyés, des mesures temporaires de sécurité étaient mises à l'essai.